

■ **Fondation des oeuvres sociales du Secrétariat général de l'Association patronale horlogère**, à Biel BE, CH-073.7.003.786-7, protéger les employés du Secrétariat général contre les conséquences économiques de la vieillesse etc., fondation (FOSC no 30 du 06. 02. 1988, p. 476). Selon décision de l'Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne (OASSF) du 27.04.2004, la fondation est dissoute. La fondation est radiée du registre du commerce.

Journal no 2148 du 10.08.2004
(02407514 / CH-073.7.003.786-7)